L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 3 NOVEMBRE.

FEUILLETON

A la Troisième Page.

AVIS AUX ELECTEURS.

BUREAU DES SURINTENDANTS.

Premier Ward, Nlle-Orléans, 30 Oct. 1868.

Les Polls seront ouverts, MARDI, 3 novembre 1868, aux endroits suivants du Premier Ward:

Premier Precinct.

Poll No. 1. Maison de pompe No. 12, rue Tchoupitoulas, à A. B. Levy, Instituteur. Commissaires: J. J. Hunter, F. J. Martinez, Théodore Marks. Greffiers: E. Cole, H. M. A. et John H. Wright.

Poll No. 2—Maison de pompe No. 1, rue Hunter—H. A. Rice, Instituteur. Commissaires: J. H. Henry, J. Lincoln, Charles Marks. Greffiers: Norman Woodworth, E. Finnegan.

Poll No. 3—Enregistrement des rues Race et Constance—O. A. Le Gardeur, Instituteur. Commissaires: S. S. Fish, Henry Renshaw, Jr., Henry Hepp. Greffiers: Louis Moise.

Deuxième Precinct.

Poll No. 1—Maison de pompe No. 3, rue Thalie—A. A. O. Colomb, Instituteur. Commissaires: J. N. Henrique, St. Leon Dupré. Chas. N. Moise. Greffier: Mel. Moise.

Poll No. 2 Enregistrement des rues Bienville et Esperance—H. A. N. Instituteur. Commissaires: John Sharpe, Hyacinthe P. Bell. Greffiers: Thos. L. Foster, J. B. Norris.

Poll No. 3—Rue de Charles, entre Polymnie et Felicité—G. A. Z. Instituteur. Commissaires: Henry Vance, William McLoughlin, Sully Rondes. Greffiers: Emile Wetshman, H. M. O'Malley.

Les polls seront ouverts à sept (7) heures du matin et resteront ouverts jusqu'à six (6) heures du soir.

Conformément à l'autorisation donnée aux enregistreurs par la section 17 de l'acte intitulé: "Acte relatif aux élections dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 10 octobre 1868, "tous les cafés et lieux où se débitent des liqueurs par verres ou par bouteilles, à une distance de deux milles de tout poll ou endroit d'élection" devront être fermés le jour de l'élection. Lesdits surintendants ou commissaires auront le pouvoir de s'adresser à un shérif, constable ou officier de police quelconque pour mettre cet ordre à exécution.

Si le dit shérif, constable ou officier de police refusait d'obéir à un ordre quelconque lancé en vertu de cette section, le commissaire ou surintendant donnant l'ordre aura le droit, sommairement, d'arrêter le dit shérif, constable ou officier de police. Le dit emprisonnement ne devra pas durer au delà de l'heure de la fermeture des polls.

Et le dit shérif, constable ou officier de police sera considéré comme coupable de délit, sur condamnation, et sera puni d'un emprisonnement qui ne devra pas excéder six mois et d'une amende qui ne devra pas excéder cinq cents piastres ($500) ni être moins de cent piastres ($100).

G. F. WOODSTOCK,
Gouverneur de la Louisiane.

Nouveau Moulin à Riz, amélioré,

Nos. 268 et 270

DE LA RUE TCHOUPITOULAS.

NOUVELLE ORLÉANS.

Le soussigné étant d'acheter son **Nouveau Moulin à Riz perfectionné**, ce qui lui permet de recevoir des

Plus toute et des Marchandes de rie.

Et d'agir, des ordres pour **vanner et polir le riz.**

Ce moulin a été **Breveté** par le Gouvernement des Etats-Unis, et n'a **Pas** d'égal dans le Sud.

Le soussigné a l'honneur de rappeler aux dames de la ville et de la campagne qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de CHEVEUX de toutes couleurs et de toutes longueurs, ainsi qu'un très beau choix de PARURES EN JAIS, NACRE ET ACIER, de poudres, pommades, parfumerie, fard des prophètes, noir de Chine, FLEURS VOILES et COURONNES DE MARIÉE. Exposition pour la campagne dans le plus bref délai.

On prend des ordres pour le COIFFURE des DAMES pour bal et soirée. Abonnement à la semaine et au mois.

Adresse: Tribunes et coupe de cheveux des ENFANTS. Aux.

Sect—1m FÉLIX SABON

Whisky! Whiskey!

LA Maison O. Kensel, de Cincinnati, offre du Whiskey à $1.50 le gallon.—S'adresser chez MANUEL, 104 et 106 rue Bourbon.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

J. Jaques, "Eagle Brand". T. Drouet, "Lion's Brand". J. F. Sycre, "Cs Fonton." Larron le Frère, Marquet, Nuit, Brion, Haut-Sauterne; J. S. Clark & Cie, CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; Vins fins de A. De Lamé & Fils.

Champagne.

La célèbre "Black Seal" Vin impétueux et Royal Hunter Jas Ker. Bonnet et cotres marques en bouteilles et demi-bouteilles à l'entrée.

Bordeaux à l'huile; Liqueurs et Liqueurs concentrées; Sauces diverses et Pâtes Truffées de Gaveze Jos et Fils, Bordeaux, A. Delmas.

Huile d'Olives Fraîche à l'eau-de-vie, Prunelle, Porto, Sherry et Malaga.

Les ventes en gros et en détail.

Sect—1m

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & RIDWELL, Propriétaires et Directeurs

NOUVELLES ET ENTIÈREMENT NOUVELLES Troupes Européennes

Vot. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,

Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,

NOS. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Eaux-de-vie de Bourne et à l'acquitté.
SEULS AGENTS DES MARQUES
CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS COGNAC.
GAUTIER FRERES, "
GOLDENBURG, "
HENRY SUTTON, "
ALEX. SEIGNETTE, LA ROCHELLE.
LARRONDE FRERES, COGNAC.
L. O. LANTER, "
— IMPORTATEURS —

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.

J. Jaques, "Eagle Brand". T. Drouet, "Lion's Brand". J. F. Sycre, "Cs Fonton." Larron le Frère, Marquet, Nuit, Brion, Haut-Sauterne; J. S. Clark & Cie, CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; Vins fins de A. De Lamé & Fils.

Champagne.

La célèbre "Black Seal" Vin impétueux et Royal Hunter Jas Ker. Bonnet et cotres marques en bouteilles et demi-bouteilles à l'entrée.

Bordeaux à l'huile; Liqueurs et Liqueurs concentrées; Sauces diverses et Pâtes Truffées de Gaveze Jos et Fils, Bordeaux, A. Delmas.

Huile d'Olives Fraîche à l'eau-de-vie, Prunelle, Porto, Sherry et Malaga.

Les ventes en gros et en détail.

Sect—1m

VAPEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET BENARE

Les vapeurs correspondent avec les Antilles et les ports de l'Ouest Pacifique.

Passage déjà pris calculé les jour avant et arrivée du port arrivée de la Nlle-Orléans à St-Nazaire. 250 en sus.

Passage dans une cabine 24 pour avant..... 150

Passage d'entrepont..... 100

Les enfants de 3 à 12 ans ne paient pas.

Les enfants de 3 à 12 ans ne paient pas.

Les domestiques des passagers paieront les prix faits par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers à chaque pour les voyages transatlantiques avec une diminution de 20 p. 0/0, le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et seront nominatifs ne sera fait aucun frais à voyage de retour par les navires de la Compagnie.

Le nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la navigation.

Une nourriture à deux consommations retrouve pour chaque enfant d'un passager sera payé à raison d'un passage et demi.

Le chemin à rouge OUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 15 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Vera, où il se trouvera, où de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage, s'adresser chez

VICTOR CHEVALIER, Agent,
19 janv—1an 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les trois-mâts et splendides bâtiments de cette ligne faveur partiront comme suit de l'embarcadère No 50, (vitre de Brest):

PEREIRE, sept., Dimanche, Samedi 31 oct.
ST-LAURENT, oct., Samedi, Samedi 14 nov.
VILLE-DE-PARIS sept., Samedi, Samedi 28 nov.

Sect—1m

PRIX DU PASSAGE (compris le vin)

Payable en or ou son équivalent en papier,

POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $140. | Seconde cabine, $80.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord

Première cabine, $145 | Seconde cabine, $85.

Troisième cabine $35, et on comprenant le billet de chemin de fer, $57.

Les bagages seront marqués pour Paris.

Pour fret ou passage s'adresser à bord

(Or On sait observer ici, à la Nouvelle-Orléans, des lettres de passage pour Paris, Lyon et Marseille, s'adresser, ou lire d'après ou de télégraphier à New-York.

Nov—3M V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nile Orléans et Brême, par le vole de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélice, Thos. du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord, LE NEW-YORK, Capitaine H. A. Reymer, LE BREMEN, Capitaine H. A. Reymer, Ont le service régulier entre la Nile-Orléans et Brême, en touchant à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.

— Jours de Départ. —

DE BREME LE NEW-YORK, 14 octobre vers le 20 novembre.
LE NEW-YORK, 11 novembre vers le 20 décembre.

— FRAIS DE PASSAGE —

De la Nouvelle-Orléans à la Havane ou à Brême:

Première chambre..... en or — 65 ds
Entrepont..... en or — 45 ds

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Première chambre, en monnaie courante 65 ds
Entrepont..... 40 ds

Pour les détails, s'adresser à

ED. F. SCHOEPFER, Agent,
Sept—1m Rue de l'Union, No 61.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Maille.

Partant du Pier No 45 North River, New-York,

TOUS LES SAMEDIS,

A UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellente accommodation.

Prix du passage, y compris le vin:

A Queenstown et Liverpool, de New-York..... $100
A Londres, de 110
A Paris, de 118
A Hamburg, de 118
A Brême, de 118
A Paris, de 118

ENTREPOT, PAISSEUR DE MORRAIS COURANTE

A Queenstown et Liverpool, de New-York..... $ 35
A Londres..... 40
A Hamburg, Paris..... 47
A Brême..... 47

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN POUR LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Il en fait un escompte de 10 pour cent

Pour des billets de premières chambres, s'adresser à

Pour des billets de premières chambres, s'adresser à

Pour des billets de premières chambres, s'adresser à